

Novembre 2022



LES MAS ET LES EAM S'ENGAGENT POUR DEMAIN

Etude sur les actions en faveur de l'environnement mises en oeuvre dans les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et les Etablissements d'Accueil Médicalisé (EAM) du Nord et du Pas de Calais

Audrey BARBE, étudiante en Master Environnementaliste sous la direction de Muriel DELPORTE, Conseillère technique au CREA I HDF



Table des matières

Introduction	5
I. Contexte et objectifs de l'étude	7
II. Méthodologie	8
1. Rédaction du questionnaire	8
2. Prise de contacts	9
3. Entretiens	9
4. Rapport.....	10
III. Résultats	10
1. Gestion des déchets	12
2. Restauration et réduction du gaspillage alimentaire.....	17
3. Gestion de l'eau.....	19
4. Gestion de l'énergie	20
5. Hygiène et nettoyage	21
6. Achats	22
7. Transports.....	24
8. Participation et communication.....	25
9. Espaces verts et biodiversité	26
IV. Fiches illustratives	29
V. Freins aux actions en faveur de l'environnement	36
VI. Leviers d'actions	38
1. Le concept du nudge	38
2. Critiques du nudge	39
VII. Pistes d'actions nouvelles	39
1. Sensibiliser et former les professionnels.....	39
2. Développer des outils d'information et de sensibilisation adaptés aux personnes en situation de handicap	40
3. Repérer et mobiliser les compétences de chacun	41
4. Développer une dynamique inter établissements.....	41
5. Trouver des partenaires pour mener des projets	41
6. Faciliter le don de matériel.....	42
Conclusion	43
Bibliographie	45
Annexes	47

Introduction

Les établissements médico-sociaux sont tous concernés par les enjeux du développement durable, que ce soit en qualité d'acteurs sociaux et de santé publique ou en tant que consommateurs de ressources et émetteurs de gaz à effet de serre. D'après l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), **le secteur de la santé qui regroupe les établissements sanitaires et médicosociaux représente 2% de la consommation énergétique nationale et produit 800 000 tonnes de déchets par an**. Les principaux postes concernés par les consommations énergétiques sont les achats, les déplacements mais aussi le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire (ADEME, 2019).

Par ailleurs, **favoriser l'implication des personnes en situation de handicap dans l'élaboration des actions mises en œuvre face aux enjeux environnementaux est primordial** : il s'agit de ne pas faire obstacle à leur participation à ce défi citoyen et de veiller à ce que les actions mises en œuvre n'aillent pas à l'encontre de leurs éventuels besoins et attentes spécifiques. Les solutions doivent être adaptées à tous et non pas au détriment d'une partie de la population déjà sujette à des discriminations. Les Objectifs du Développement Durable 2015-2030 (ODD) montrent la nécessité d'un développement durable intégrant les personnes en situation de handicap¹, d'autant plus que celles-ci sont particulièrement exposées aux impacts des dérèglements climatiques et le seront de plus en plus.

Le groupement des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et Etablissements d'Accueil Médicalisé (EAM) animé par le CREA Hauts de France a souhaité mener **une étude qualitative sur les pratiques environnementales dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes adultes en situation de handicap. Les objectifs de cette étude étaient de favoriser le partage d'expériences inspirantes et de valoriser tant les actions mises en œuvre dans ces établissements que la participation des personnes en situation de handicap à ce mouvement citoyen**. Pour permettre l'émergence de nouvelles pistes d'action, le CREA a décidé de confier la réalisation de cette étude à une étudiante en Master Expertise et Traitement en Environnement à l'ISA de Lille. Elle a ainsi pu apporter son expertise sur les questions environnementales et bénéficier, en retour, d'une formation sur le handicap et l'organisation du secteur médicosocial.

L'étude s'est concentrée sur les MAS et EAM² volontaires des départements du Nord et du Pas de Calais. Ces catégories d'établissements accueillent des personnes adultes présentant une situation complexe de handicap, nécessitant un accompagnement important dans les actes de la vie quotidienne.

Cette étude permet de montrer de quelle manière les établissements médico-sociaux s'emparent de la question environnementale. Dans un premier temps sera énoncé le contexte de l'étude, puis la méthodologie. Les résultats seront ensuite dévoilés à travers neuf thèmes : la gestion des déchets, la

¹ [Les droits des personnes handicapées au cœur des Objectifs de développement durable - L'Agenda 2030 en France \(agenda-2030.fr\)](https://agenda-2030.fr/) (consulté le 22/08/2022)

² La formulation d'Etablissement d'accueil médicalisé correspond à la nouvelle nomenclature (décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux). Toutefois, cette nomenclature s'applique aux décisions d'autorisation (nouvelles ou modificatives) prises à la suite de demandes ou d'appels à projets postérieurs au 1er juin 2017 (<https://handicap.gouv.fr/guide-pour-lapplication-de-la-nomenclature-des-essms>, consulté le 22/08/2022). Ainsi, dans la suite de l'étude, l'appellation Foyer d'accueil médicalisé sera privilégiée pour les établissements ayant participé à l'étude.

restauration collective et la réduction du gaspillage alimentaire, la gestion de l'eau, la gestion de l'énergie, l'hygiène et le nettoyage, les achats, les transports, la participation et la communication sur la préservation de l'environnement et enfin les espaces verts et la biodiversité. Certaines actions seront illustrées par des fiches thématiques (fête des fleurs, éco pâturage, etc.). Nous présenterons alors quelques freins mais aussi certains leviers pour une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement à une échelle globale. Le dernier chapitre s'attachera à énoncer de nouvelles pistes d'action pour les établissements médicosociaux.

I. Contexte et objectifs de l'étude

Cette étude a été initiée par le groupement MAS/EAM animé par le CREAI Hauts de France. L'objectif de ce groupement est d'offrir un espace de rencontre et d'échanges entre professionnels de MAS et EAM pouvant relever d'organismes gestionnaires différents. Lorsqu'une thématique fait l'objet d'un intérêt partagé, le groupement peut décider de l'approfondir avec le soutien des deux conseillères techniques en charge de son animation. Il peut s'agir alors de la réalisation d'une étude, de la construction d'un outil partagé, de l'organisation d'un colloque.

En 2019, la question du développement durable a été abordée lors d'une réunion. Un premier projet d'étude a été porté mais il a dû être retardé en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19. Il a finalement été repris en 2022. Plusieurs constats ont présidé à cette démarche. Tout d'abord, **les établissements n'étaient pas impliqués de la même manière** : certains avaient développé plusieurs actions, d'autres en étaient plutôt au stade de la réflexion. Ensuite, **la thématique rencontrait l'adhésion de l'ensemble des professionnels** : ceux qui avaient développé des actions souhaitaient les partager et découvrir de nouvelles pistes à investiguer ; ceux qui n'avaient pas encore développé d'actions précises manifestaient leur volonté de le faire et leur intérêt à découvrir ce que d'autres avaient entrepris et la manière dont ils avaient procédé pour s'en inspirer. Enfin, **les actions mises en œuvre révélaient différents niveaux** : elles pouvaient toucher le fonctionnement propre de l'établissement (isolation, consommation d'énergie, gestion des déchets, ...), la participation des personnes accueillies et des professionnels par le biais d'activités mises en œuvre au sein de l'établissement (fabrication d'éponges, entretien de jardins potagers, etc.) ou encore la participation des établissements et des personnes à des actions en lien avec leur environnement social plus large (participation à des actions citoyennes de ramassage des déchets, création d'un jardin partagé, etc.).

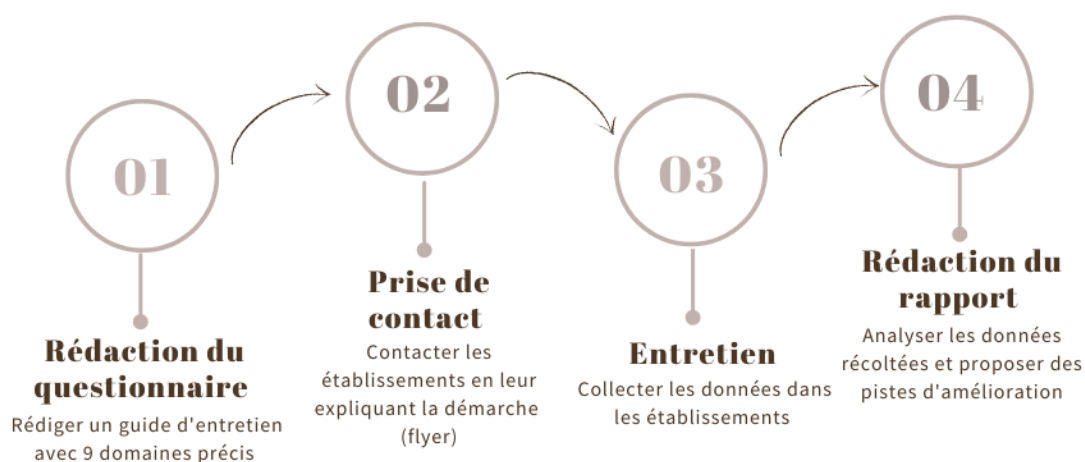
Trois niveaux doivent donc être pris en compte :

- **Celui des établissements et plus largement du secteur médicosocial**, en valorisant et en soutenant la diversification des actions liées à la protection de l'environnement : **il s'agit de donner à voir ce qui est d'ores et déjà mis en œuvre et de proposer des pistes d'amélioration.**
- **Celui des personnes en situation de handicap**, en montrant l'étendue des actions auxquelles elles participent déjà concrètement mais en développant aussi une réflexion sur les modalités de soutien à mettre en place afin de faciliter le plus possible leur participation (accessibilité de l'information, adaptation des activités, etc.).
- **Celui de la société dans son ensemble**, en démontrant que professionnels médicosociaux et personnes en situation de handicap sont acteurs d'un mouvement citoyen. Ainsi, **la protection de l'environnement ne contribue pas à creuser les inégalités mais constitue, au contraire, une préoccupation partagée par tous et à laquelle chacun peut contribuer dans le respect de ses attentes, contraintes et potentialités propres.**

Il faut aussi souligner que les actions entreprises dans le cadre de l'accessibilité des personnes en situation de handicap s'avèrent très souvent utiles à un public plus large. **Développer des modes d'action adaptés aux personnes en situation de handicap pour la préservation de l'environnement peut ainsi contribuer à diversifier la palette d'actions que chaque membre de la société pourra mobiliser.**

II. Méthodologie

Cette étude a été réalisée d'avril à août 2022. Elle s'est organisée en quatre phases.



1. Rédaction du questionnaire

Afin de faciliter le déroulement des entretiens, il a fallu au préalable rédiger un questionnaire. Son élaboration s'est appuyée sur la lecture de nombreux rapports, et notamment le guide « Mon observatoire du développement durable » de l'ANAP³.

Des recherches bibliographiques ont également permis d'identifier différents thèmes à faire apparaître dans le questionnaire :

- **La gestion des déchets** : comme énoncé en introduction, le secteur médico-social est un secteur qui produit énormément de déchets car il utilise du matériel à usage unique pour tout ce qui relève du soin notamment. En plus des déchets domestiques, les professionnels doivent trier les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) car ces établissements sont médicalisés.
- **La gestion de l'eau** : les MAS et les EAM sont des lieux de vie et de ce fait utilisent des douches ou baignoires. Certains établissements sont également équipés de balnéothérapie. Le contrôle et l'entretien de ces installations sont nécessaires pour gérer les consommations.
- **La gestion de l'énergie** : certains établissements ont été construits il y a de nombreuses années et peuvent parfois être des gouffres énergétiques. De plus, l'isolation des bâtiments est importante du fait de la santé fragile du public accueilli.
- **Hygiène et nettoyage** : dans le secteur médico-social, l'hygiène et le nettoyage des locaux sont primordiaux et soumis à des normes du fait de la fragilité des publics qui peuvent résider dans ces établissements.
- **Restauration et gaspillage alimentaire** : les MAS et les EAM proposent une restauration matin, midi et soir. La préparation des plats peut se faire directement dans la cuisine de l'établissement ou dans une cuisine centrale à l'extérieur.

³ <https://ressources.anap.fr/rse/publication/1644-mon-observatoire-du-dd> (consulté le 10/04/2022)

- **Les achats** : les MAS et les EAM effectuent soit des achats groupés avec l'organisme gestionnaire dont ils relèvent, soit de manière individuelle. Dans les deux cas, un équilibre entre respect du budget alloué à l'établissement et exigence de qualité est indispensable.
- **Espaces verts / biodiversité** : la plupart des MAS et des EAM est localisé loin des grandes villes et bénéficie d'une surface extérieure qui peut être conséquente. Ces espaces peuvent être de véritables atouts et petites réserves de biodiversité.
- **Transports** : les transports sont un incontournable dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ici, l'accent sera mis sur les déplacements des professionnels.
- **Communication et participation à des activités environnementales** : ce dernier volet est particulièrement important car il traite des actions de sensibilisation et des activités autour de la préservation de l'environnement mises en œuvre dans les établissements. Il souligne également quelques enjeux en matière d'accessibilité de l'information.

2. Prise de contacts

Une réunion du groupement a eu lieu pour présenter la démarche de l'étude. Elle a été l'occasion d'obtenir de premiers contacts et aussi d'écouter deux partages d'expériences d'établissements.

Après cette réunion, les établissements ont été contactés par mail pour leur proposer de participer. En appui au mail, un flyer de l'étude (disponible en annexe) a été réalisé pour reprendre les différents objectifs de la démarche et susciter l'envie de participer.

Il faut préciser qu'il a parfois été difficile pour les professionnels de trouver dans leurs emplois du temps très chargés des créneaux libres pour participer à l'enquête.

3. Entretiens

Des entretiens semi directifs ont été réalisés dans les établissements⁴. Les visites en présentiel ont permis de mieux comprendre les enjeux ainsi que les attentes des professionnels et des résidents. Le but de l'entretien semi directif est de récolter des données qui apportent des informations sur une thématique donnée (ici les actions en faveur de l'environnement mises en œuvre dans les établissements). Ainsi, l'entretien semi-directif se compose d'une série d'interrogations ouvertes préparées en amont et les données recueillies sont analysées par la suite.

La rencontre commençait toujours par une présentation de l'établissement pour en comprendre les spécificités (handicap des personnes accueillies, nombre de places dans l'établissement, contexte géographique). Les entretiens se déroulaient avec des professionnels et / ou des résidents, selon les disponibilités de chacun. Les entretiens étaient suivis d'une visite de l'établissement.

Selon la disponibilité et l'envie des établissements, des images et ou vidéos ont été enregistrées dans le but de réaliser une vidéo de promotion des actions en faveur de l'environnement mises en place dans les MAS et les EAM du Nord et du Pas-de-Calais⁵. Ainsi, des résidents et des professionnels ont

⁴ Sauf dans un établissement où l'entretien a dû se dérouler en distanciel pour des questions de disponibilité.

⁵ Cette vidéo sera mise en ligne sur le site du CREAI.

pu s'exprimer sur le sujet et mettre en avant leurs actions. Au préalable, un document sur le droit à l'image a été communiqué aux personnes qui souhaitent participer.

4. Rapport

La dernière étape a consisté en l'analyse des données et la rédaction du présent rapport.

III. Résultats

13 établissements ont participé à l'étude. Sachant la situation de crise (manque de personnels, crise sanitaire liée au COVID, manque de places dans les établissements) que subissent les établissements médico-sociaux actuellement, une participation de 13 établissements est une réussite et montre bien l'implication et l'envie de s'engager des professionnels et des résidents sur les sujets du développement durable.

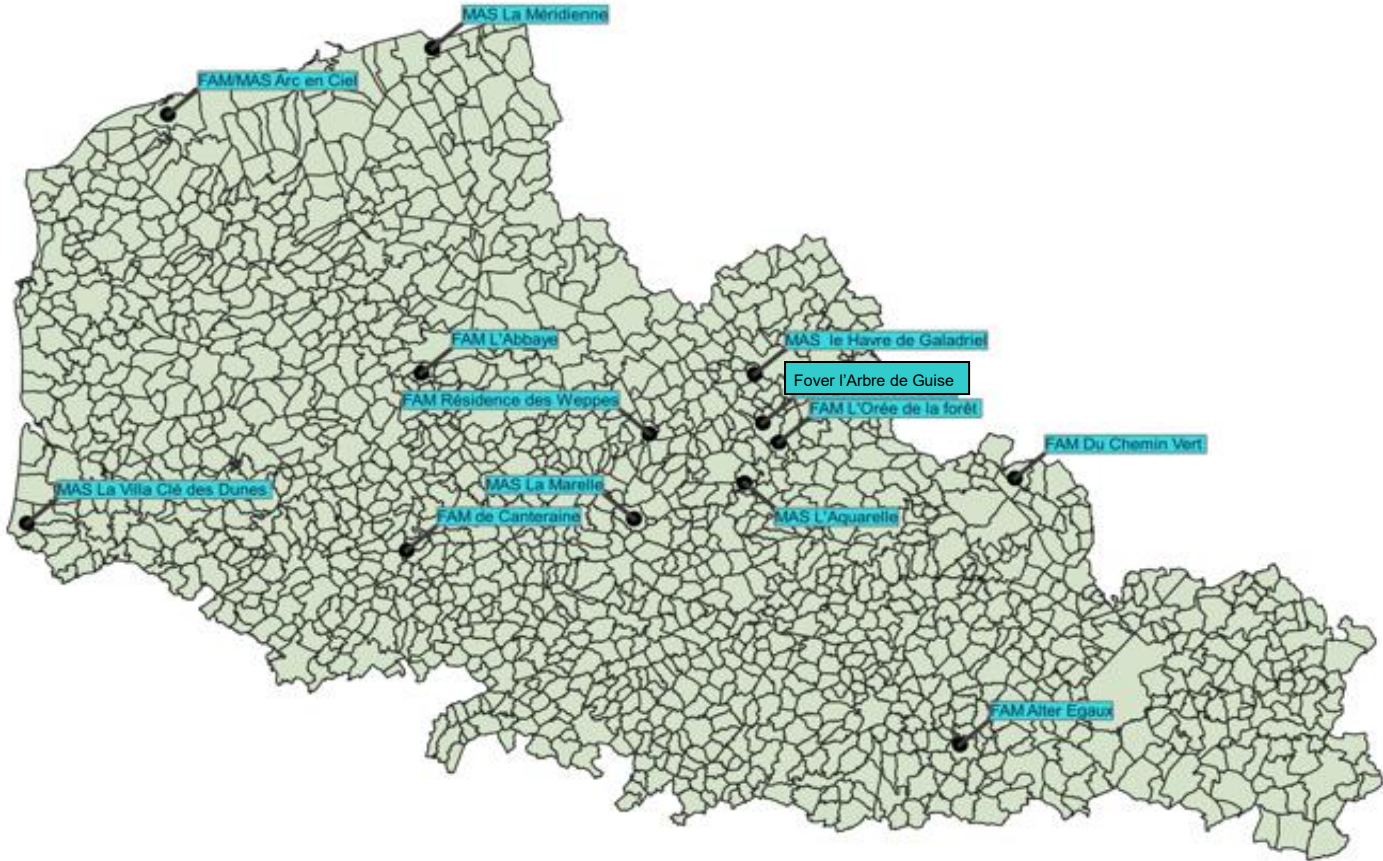
5 MAS et 8 EAM⁶ ont participé à l'étude et une grande diversité de profils a été rencontrée : directeur/rices d'établissement, chef de service, éducateur spécialisé, aide-soignante, résidents des établissements ont pu témoigner de leur implication en faveur de la protection de l'environnement.

Après avoir dressé une carte permettant de localiser ces différents établissements, nous présenterons les résultats de l'étude à partir des neuf thèmes retenus. Pour chacun, nous donnerons des informations générales en éléments de contexte avant de présenter les actions entreprises dans les établissements.

⁶ Le contact de chaque établissement est disponible en annexe.



Etablissements rencontrés au cours de l'étude



Légende

- MAS et FAM participants

1. Gestion des déchets

La gestion des déchets est un thème central dans l'organisation et la gestion des établissements médico-sociaux. De par la variété des déchets que l'on y trouve (déchets ménagers, biodéchets, déchets à risque infectieux, déchets issus de médicaments) mais aussi le volume qui peut se révéler important.

L'établissement producteur de déchets doit s'assurer de la bonne gestion du déchet qu'il produit et cela même s'il passe par un prestataire. Dès lors qu'il produit un déchet, il en est par la suite responsable.

Les emballages recyclables

Eléments de contexte :

Ils correspondent aux emballages légers recyclables (boîtes de conserve, aérosols, bouteilles plastiques, briques alimentaires) et aux emballages en verre (pots, bocaux, bouteilles). Pour réduire les quantités de déchets d'emballage, l'option d'achat de produits en gros conditionnement peut être une solution.

Attention ! Le point vert signifie que l'entreprise a payé sa contribution financière à l'éco-organisme Citéo et non pas que l'emballage est recyclable.



Figure 1 Logo point vert
(source : UFC Que Choisir)

Actions mises en place :

Les établissements mettent tous en place un système de **tri sélectif**, certains plus poussé que d'autres et avec une implication plus ou moins grande des professionnels et des résidents. Afin de rendre le tri des déchets le plus facilement compréhensible, il existe des techniques simples de sensibilisation.

Illustration 1

Le FAM La Marelle (APEI de Lens et Environ) à Liévin a mis en place dans chacune de ses unités des bacs de tri avec des pictogrammes pour sensibiliser les résidents et les inciter à bien trier. Cette démarche a été réalisée avec les résidents. Avec une signalétique claire, les erreurs de tri sont moins fréquentes.



Figure 2 Exemples de pictogrammes de sensibilisation (source : Audrey BARBE)

Illustration 2

Le **FAM du Chemin Vert** à Hergnies (APEI du Valenciennois) propose à ses résidents un atelier éco-citoyenneté avec au programme : jeu pour apprendre à bien trier, sensibilisation à la vie d'un déchet, visite d'un incinérateur...

Les ordures ménagères résiduelles

Ce sont les déchets non recyclables et non valorisables produits par l'établissement, comme les films en plastique, les emballages sales, les papiers sales, ...

Pratiques mises en place pour la réduction de déchets non recyclables :

- **Clauses dans les marchés de fournitures** permettant d'éviter le suremballage et le réemploi des emballages.
- **Utilisation de protections lavables pour adultes** : cette utilisation est en réflexion dans plusieurs établissements. Les protections à usage unique sont une énorme source de déchets qui ne peut pas être valorisée pour le moment. Des établissements aimeraient réaliser une étude de faisabilité sur l'utilisation de protections lavables pour adultes, en les proposant tout d'abord à une ou deux personnes. Cette étude permettrait de déterminer le confort, la performance, les coûts engendrés et évités, la baisse de la quantité de déchets, le temps de travail pour le personnel. Une autre piste

de réflexion évoquée pendant les entretiens a été l'achat d'un compacteur de protections à usage unique pour diminuer le volume de déchets.

Les déchets cartons

Éléments de contexte :

La production de cartons est le plus souvent due aux livraisons de produits pour la cuisine, les protections à usage unique ainsi que les fournitures de bureau pour le service administratif. Ce point est fortement lié à la politique d'achat responsable (cf. partie achats plus loin).

Actions mises en place :

Certains fournisseurs proposent de reprendre les emballages vides à chaque livraison pour les réutiliser par la suite. Cette démarche n'est pas réalisée systématiquement et l'initiative vient souvent des établissements et non des fournisseurs.

Les **cartonneries locales** (s'il y en a à proximité) peuvent également se charger de recycler le carton.

Illustration

La MAS La Méridienne (Afeji Hauts-de-France) à Calais réfléchit systématiquement au réemploi des cartons avant de les jeter. Elle les utilise notamment pour les activités manuelles et d'arts plastiques ou les met à disposition du personnel si besoin (par exemple pour des déménagements). De plus, lors d'achats de fournitures, l'établissement demande à ses fournisseurs de réduire les emballages cartons des colis et regroupe ses commandes. Elle a déjà sensibilisé son fournisseur de bureautique et celui des protections hygiéniques. La demande est comprise et des efforts ont été réalisés. Limiter les emballages permet de gagner de la place lors du transport et d'économiser des ressources.

Les biodéchets

Éléments de contexte :

Les biodéchets désignent les déchets de cuisine ainsi que les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, ...). Une partie de ces déchets peut être évitée avec une campagne contre le gaspillage alimentaire, le reste peut être valorisé et permettre ainsi de réduire le volume des poubelles. En effet, les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles en France (Ministère de la transition écologique, 2022).

Il est important de séparer les biodéchets du reste des déchets car leur mise en décharge participe à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Cela est dû au tassement des déchets qui provoque la fermentation de déchets alimentaires dans un milieu anaérobie (sans oxygène). Le méthane a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. Ainsi, **limiter la mise en décharge des biodéchets est essentiel dans la lutte contre le changement climatique.**

Différentes actions peuvent être mises en place pour valoriser ces déchets. Une des plus connues et des plus accessibles est le compostage. **Le tri des déchets organiques va devenir obligatoire à partir du 31 décembre 2023.** En effet, tout professionnel ou citoyen devra avoir à sa disposition une solution de collecte et de traitement des biodéchets d'ici cette date.

Actions mises en place :

53% des établissements rencontrés (soit 7 établissements sur 13) disposent d'un **composteur** mais 80% de ceux qui n'en n'ont pas aimeraient en mettre un ou sont en réflexion pour en faire l'acquisition. Les freins évoqués sont la peur que l'engouement que pourrait susciter l'utilisation d'un composteur se tasse dans le temps et qu'il soit laissé à l'abandon, mais aussi un manque de connaissances sur le sujet et donc des doutes sur son utilité, son coût et son fonctionnement.

Savoir utiliser un composteur n'est pas inné, il existe des formations. Elles sont la plupart du temps proposées gratuitement aux professionnels ou particuliers par les communautés de commune.

Illustration

Au sein du **FAM l'Abbaye (GAPAS)** à Witternesse, une résidente a été formée gratuitement au compostage par la communauté de commune de Béthune-Bruay⁷ et est devenue guide composteur. Le guide composteur accompagne et sensibilise les autres résidents et les professionnels à la gestion des biodéchets au sein de l'établissement. Grâce à sa mission, elle partage ses connaissances sur le sujet. En plus de son aide, des panneaux explicatifs sont accrochés au-dessus des composteurs pour éviter des erreurs.



Figure 3 Composteur du FAM de l'Abbaye (source : Audrey Barbe)

⁷ Pour plus d'informations sur la formation de guide composteur bénévole proposée par la communauté de Béthune-Bruay : <https://www.bethunebruay.fr/fr/devenez-guide-composteur-benevole> (consulté le 30/05/2022)



Figure 4 Fiches de sensibilisation au compostage au FAM de l'Abbaye (source : Audrey Barbe)

Les déchets de matériel médical

Éléments de contexte :

En milieu médico-social, le matériel d'appareillage (fauteuil manuel ou électrique) constitue une énorme partie des déchets. En effet, certains appareils doivent être remplacés régulièrement et ne peuvent pas être réutilisés car ils ont été conçus sur mesure pour une personne.

De plus, on dénombre énormément de casse de matériel en raison d'une utilisation qui peut ne pas être conforme ou une sur sollicitation (ex : chasse d'eau).

Il faut savoir qu'**en présence d'un équipement électrique ou électronique sur un mobilier (exemple : un lit médicalisé), celui-ci ne sera plus considéré comme un déchet d'élément d'ameublement mais comme un déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE).**

Actions mises en place dans les établissements :

Les établissements **proposent le matériel (lit médicalisé, fauteuil) qu'ils n'utilisent plus à des associations** qui en ont besoin ou les amènent à la déchetterie. Cependant, certains organismes déplorent une saturation du service, les associations ayant beaucoup plus d'offre que de demandes.

Les DASRI

Éléments de contexte :

Les MAS et les EAM, étant des établissements médicalisés, produisent également des DASRI. Ce sont les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif et palliatif dans les domaines de la médecine humaine.

L'utilisation de médicaments conduit à une production de déchets liquides ou solides car ils périssent ou ne sont pas utilisés. **Les déchets issus des médicaments peuvent présenter un risque chimique voire radioactif et représentent un véritable coût pour les établissements.**

Actions dans les établissements :

La quantité et le coût d'élimination des DASRI sont mal connus des établissements mais leur gestion est maîtrisée et les professionnels sont sensibilisés à leur tri. Cependant, la plupart des établissements rencontrés dit ne pas faire de vérification systématique des pratiques. En effet, moins de la moitié a déjà effectué un audit DASRI.

Les MAS et les EAM éliminent les médicaments, pour la grande majorité (environ 75%), dans la filière des DASRI. Les établissements interrogés sont peu à les éliminer via Cyclamed⁸, bien qu'ils connaissent l'organisme. Les causes et sources de médicaments jetés sont principalement des médicaments non administrés et des médicaments périmés.

2. Restauration et réduction du gaspillage alimentaire

Eléments de contexte :

Le gaspillage et les pertes sont quatre fois plus élevés en restauration collective et commerciale qu'à domicile ; en moyenne, 20% des quantités préparées sont gaspillés (Ademe, 2016). Le gaspillage peut être présent à chaque étape de la « chaîne repas ».

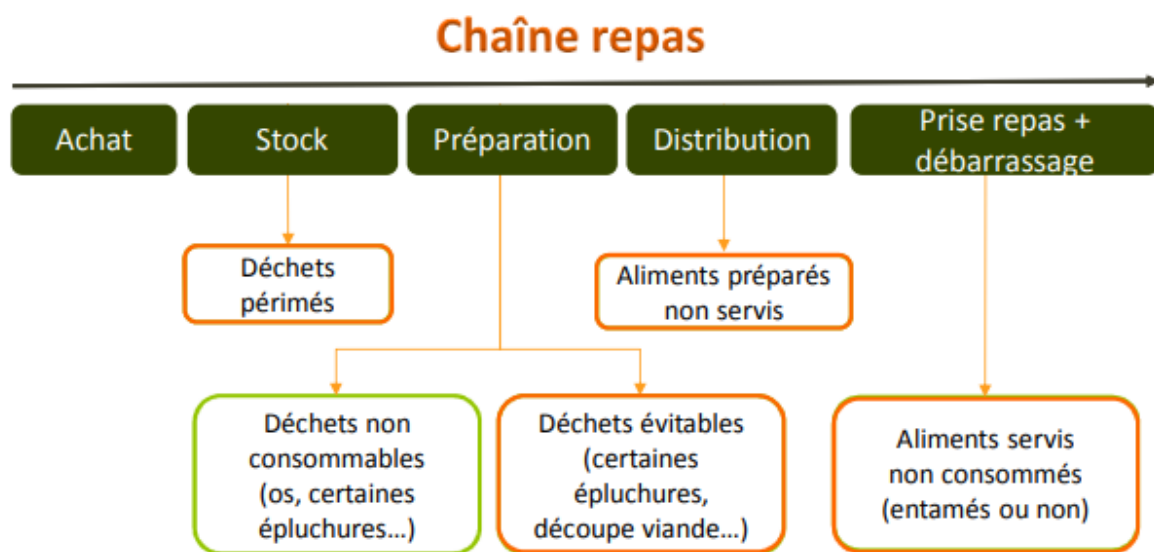


Figure 5 Gaspillage alimentaire en restauration collective (source : ARS Normandie)

La question qui se pose est : comment peut-on réduire le gaspillage alimentaire tout en respectant l'équilibre nutritionnel et les désirs des résidents ? L'idée n'est pas de réduire les proportions données mais de les adapter en fonction des habitudes alimentaires de chaque résident, en respectant ses envies.

⁸ Cyclamed est une association française dont la principale mission est de collecter les médicaments non utilisés rapportés par les particuliers en pharmacie, en tant qu'éco-organisme, dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Depuis 2007, la collecte est obligatoire dans toutes les pharmacies. Voir [Médicaments Périmés, non utilisés à rapporter en pharmacie | Cyclamed](#) (consulté le 28/05/2022)

Actions mises en place :

La plupart des établissements visités, qu'ils aient une cuisine sur place ou centrale, fait appel à des prestataires qui assurent la restauration, gèrent les équipes et l'approvisionnement. En concordance avec la loi Egalim⁹, les chartes de ces prestataires sont de plus en plus exigeantes. **Bien que les prestataires s'engagent à se fournir en produits de qualité et bio, dans certains cas la traçabilité est difficile et les établissements doivent s'en tenir aux informations que leurs fournisseurs leur donnent.**

L'alimentation et le gaspillage alimentaire sont des sujets sur lesquels les établissements visités sont sensibilisés et ils mettent déjà en place de nombreuses actions.

Ci-dessous les actions les plus récurrentes :

Actions mises en place	Description
Adaptation des menus	Mise en place de menus de saison et avec des produits locaux.
Utilisation de vaisselle adaptée	La taille de la vaisselle est adaptée à la portion pour éviter l'effet de « trop » ou de « pas assez » dans les assiettes.
Réduction des grammages	Généralement, le soir, l'appétit des résidents est plus faible donc les quantités sont adaptées dans la mesure du possible.
Information auprès des cuisines sur le nombre de repas	Communication entre le personnel encadrant et la cuisine concernant les entrées-sorties des résidents avant la préparation des repas. Réservation des repas la veille ou le matin-même avant 10h (et non plus à la dernière minute).
Réalisation de fiches de goûts et dégoûts individuelle	En lien avec le libre choix des personnes, les résidents sont invités à remplir une fiche avec ce qu'ils aiment ou non afin d'adapter les menus si besoin.
Mise en place d'une commission menu	La commission menu avec les résidents et le personnel permet d'impliquer les résidents dans la réalisation des menus pour avoir des retours sur la qualité des plats et prendre en compte leurs souhaits.
Animation d'atelier de cuisine pour les résidents	Atelier cuisine qui permet d'impliquer les résidents dans la réalisation de repas.

⁹ La loi Egalim veut favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous en prévoyant 50% de « produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont au moins 20% de produits bio) » et lutter contre le gaspillage alimentaire en étendant les dons alimentaires. Voir : <https://agriculture.gouv.fr/egalim-1-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation> (consulté le 21/05/2022). A noter que l'appellation « produits durables » proposée dans la loi Egalim est assez floue et peut être sujette à interprétation.

Illustration

Dans le cadre de sa semaine sur le thème zéro déchet, la **MAS Le Havre de Galadriel (Fondation Partage et Vie)** à Loos a proposé un repas « anti-gaspi » avec au menu : bouillon d'épluchures, tortilla de légumes « crevés » et pudding, qui a rencontré un franc succès !

3. Gestion de l'eau

Éléments de contexte :

Au sein des établissements médico-sociaux, l'eau est utilisée pour différents usages :

- L'alimentation : boisson, préparation de repas,
- L'hygiène : toilette des résidents, lavage des mains,
- La balnéothérapie s'il y en a une,
- L'entretien des locaux,
- Le traitement des dispositifs médicaux.

Une attention particulière est portée à la qualité de l'eau car elle peut jouer le rôle de vecteur d'agents potentiellement dangereux. Plusieurs risques peuvent être identifiés : des germes opportunistes tels que les légionnelles peuvent se développer dans les circuits d'eau chaude, des germes de l'environnement de l'établissement peuvent également contaminer les eaux stagnantes (Cpias, 2021).

Actions mises en place :

Afin de contrôler la consommation d'eau, plusieurs actions ont été mises en place dans les établissements :

- **Suivi régulier des fuites** : la totalité des établissements doit vérifier régulièrement l'état des robinets et des chasses d'eau. Cela permet d'éviter une consommation d'eau inutile.

Illustration

La **MAS Arc en Ciel (Afapei du Calais)** à Calais a mis en place un cahier de liaison dans lequel les professionnels peuvent signaler s'ils ont constaté une fuite ou autre au sein de l'établissement.

- **Mise en place de fontaines à eau réfrigérée** : afin de limiter l'utilisation de bouteilles en plastique, des établissements ont mis en place des fontaines à eau. Des contrôles qualité sont effectués régulièrement pour éviter les risques de contamination microbologique par des bactéries psychrophiles (*Yersinia*, *Listeria*) et ainsi s'assurer que l'eau respecte toujours les normes de potabilité.

- Pour éviter l'utilisation de bouteilles en plastique, **certains établissements ont fait le choix d'équiper les professionnels ainsi que les résidents de gourdes pour éviter l'usage de gobelets.** La majorité des établissements utilise également **des carafes** d'eau pour les repas.
- **Installation de brise jet sur les robinets** : un brise jet est un dispositif qui s'accroche aux embouts du robinet et réduit le débit tout en aidant à économiser de l'eau. Il permet de réduire la consommation d'eau du robinet de 30% environ (EDF, 2019). L'organisme CD2E¹⁰ propose de fournir des brises jets gratuitement en échange de l'envoi d'un certificat de pose. Plusieurs établissements visités étaient réticents à l'idée de poser des brises jet en raison des risques de contamination. En effet, un biofilm peut se former au niveau du brise jet servant de réservoir aux germes qui aiment l'eau, tels que les Pseudomonas. **Il est essentiel, quand on pose des brise jets, de les nettoyer au moins une fois par an pour éviter la prolifération de bactéries.**
- **Douche vs bain** : les toilettes des résidents sont le plus souvent réalisées avec l'aide de professionnels. L'eau apporte de nombreux bienfaits aux résidents, qui ne peuvent être remplacés par aucune autre activité. Le moment de la douche et / ou du bain permet de leur offrir des « bulles de réconfort » quand les émotions peuvent devenir trop fortes à supporter. Dans ce cas, la priorité est bien évidemment donnée au bien-être des résidents. Comme pour le repas, le moment de la douche doit être personnalisé en fonction des habitudes et des envies. La personnalisation de l'accompagnement permet de répondre au mieux aux attentes des résidents, de soulager la charge de travail des professionnels et aussi d'économiser l'eau. Ainsi, il faut sortir de la logique « une douche par jour par résident » et adapter ce moment en fonction des personnes. Certaines auront effectivement le besoin et l'envie de prendre des douches tous les jours voire plusieurs fois par jour, quand d'autres préféreront une douche complète par semaine puis des petites douches.
- **Récupérateur d'eau de pluie** : les établissements qui disposent d'un jardin ont mis en place des récupérateurs d'eau qu'ils utilisent pour l'arrosage de leur potager. La récupération d'eau de pluie permet de faire des économies et de préserver la ressource en eau. La réutilisation des eaux de pluie est encadrée par l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Concernant les eaux de pluie qui ne satisfont pas aux normes de qualité réglementaires pour l'eau potable, leur usage est interdit à l'intérieur des bâtiments abritant des populations sensibles.

4. Gestion de l'énergie

Éléments de contexte :

Les MAS et les EAM sont de grands consommateurs de ressources et émetteurs de gaz à effet de serre du fait de la spécificité de leurs activités et d'un fonctionnement permanent. Le décret tertiaire va amener les établissements sanitaires et médico-sociaux à diviser par deux leurs consommations d'énergie d'ici 2040. Cette baisse des consommations concerne toutes les sources d'énergie.

¹⁰ Le CD2E est un centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires. Leur mission est d'accompagner, de conseiller et de former les entreprises et les territoires dans le développement de leur expertise et leurs projets. [CD2E - Accélérateur de l'éco-transition](#) (consulté le 27/05/2022).

Actions mises en place :

Le chauffage est le premier poste de consommation dans les établissements, suivi par l'éclairage et la production d'eau chaude. Pour réduire la consommation d'énergie, plusieurs actions sont mises en place dans les établissements :

- **Réalisation de travaux de rénovation énergétique financés par les CEE** (Certificat d'économie d'énergie) : les travaux concernés par ce type d'aides sont l'isolation des sols, des toits, des combles, des canalisations, des vitrages, des réseaux hydrauliques de chauffage ou d'eau chaude sanitaire, la pose de robinets thermostatiques, la modernisation des chaudières et pompes à chaleur (liste non exhaustive). A titre d'exemple, **plusieurs établissements ont isolé leurs combles ces dernières années, poussés par un coût relativement faible et des économies d'énergie pouvant aller jusqu'à 30%**. L'isolation des combles permet de limiter les pertes de chaleur.
- **Relamping des établissements**. Concernant les éclairages, 87% des établissements ont remplacé leurs éclairages par des LED basse consommation, des éclairages automatiques avec détection de présence, des éclairages plus ou moins forts en fonction de l'éclairage extérieur.

Illustration

La MAS Villa Clé des Dunes (Fondation Hopale) à Berck sur mer a changé les lampes de son établissement pour passer à des LED et a installé des éclairages avec détecteur de présence dans les parties communes.

- **Production de leur propre énergie : autoconsommation**. Deux établissements possèdent des **panneaux photovoltaïques**. Avant d'utiliser le photovoltaïque, il est nécessaire de **réaliser une étude de faisabilité en amont afin d'estimer un bon calibrage des équipements**. Les panneaux photovoltaïques sont un investissement que beaucoup d'établissements ne sont pas encore prêts à faire.
- **Pédagogie et changement de comportement**. Une surconsommation d'énergie peut être évitée grâce à des gestes simples (éteindre les lumières en l'absence de personnes, ne pas chauffer les locaux plus que nécessaire). Un travail de sensibilisation est effectué dans des établissements à l'aide de fiches « mémo technique » pour penser à éteindre la lumière par exemple.

5. Hygiène et nettoyage

Eléments de contexte :

Les établissements médico-sociaux sont très vigilants concernant le nettoyage de leurs locaux du fait du risque infectieux qu'il peut y avoir. Les produits chimiques présentant un impact sur les milieux naturels ont été longtemps les plus plébiscités. Maintenant, de nouvelles alternatives existent et commencent à être utilisées. **L'usage des détergents et des désinfectants pour le nettoyage des sols doit se faire de façon raisonnée car ce sont les produits les plus fréquemment utilisés mais aussi ceux**

avec le plus fort impact environnemental. Ils constituent la majorité des déchets contenus dans les effluents liquides des établissements médico-sociaux. **Ils ont un impact aussi bien environnemental (impact sur le réseau d'assainissement et sur le milieu naturel) que sanitaire et peuvent engendrer des risques pour les professionnels** (certaines molécules sont reconnues comme la cause de pathologies professionnelles, par exemple asthme ou allergie) (Hospimédia, 2018).

Actions mises en place :

Le nettoyage est le domaine où les établissements semblent les plus réticents à l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement du fait du public fragile qu'ils accueillent et une obligation d'utiliser des produits qui soient absolument anti-bactéricides. Pour 70% d'entre eux, l'idée persiste qu'un produit naturel n'est pas forcément efficace pour lutter contre les bactéries et les germes et ils préfèrent rester sur des méthodes plus « classiques ».

Comment assurer l'entretien des locaux médico-sociaux dans le respect de l'environnement ?

Certains établissements mettent cependant en place des **méthodes alternatives à l'utilisation de produits chimiques ou biocides pour les parties de l'établissement identifiées comme sans risque ou peu risquées pour les personnes accompagnées** (les bureaux administratifs, les couloirs, le hall d'entrée) :

- **Utilisation de microfibrilles et d'eau pour les sols.** Grâce à leur texture, les bandeaux en microfibre permettent d'augmenter l'action mécanique en désincrustant et en retenant les impuretés.
- **Utilisation de machines rotatives type monobrosse et autolaveuse.** Elles permettent d'assurer une importante action mécanique en peu de temps.
- **Utilisation de matériel à vapeur** pour les sols et les surfaces hautes.

A savoir que moins de chimie nécessite plus d'action mécanique, plus de temps, plus de chaleur ou la combinaison de ces trois paramètres.

6. Achats

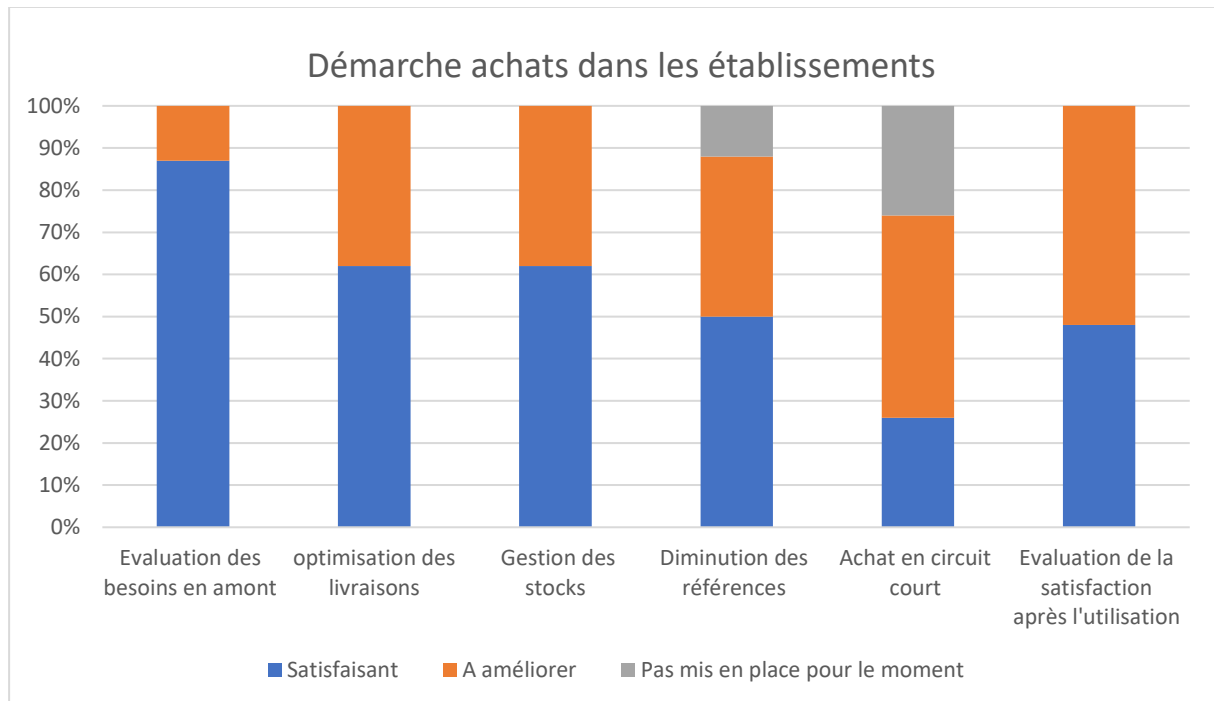
Éléments de contexte :

Une politique d'achats responsables prend en compte des critères d'exigence et de transparence dans les domaines de l'environnement, de l'éthique sociale et de l'économie (qualité des produits et service, coûts, délais).

Actions mises en place :

Les principaux achats concernent l'énergie, la pharmacie, les biocides, la restauration ainsi que les DASRI. 50% des établissements disent ne pas avoir entamé ou être au début d'une démarche d'achats responsable. Les critères de développement durable ne sont pas systématiquement inclus dans la politique d'achat. Deux raisons ont été identifiées : l'information n'est pas connue, et par ailleurs les professionnels manquent de temps pour comparer différentes offres, de ce fait ils se tournent vers ce qu'ils connaissent déjà.

Comme vu plus haut, les établissements médico-sociaux dénombrent beaucoup de casse avec un maintien de l'état du matériel qui peut s'avérer challengeant. De ce fait, ils doivent racheter du matériel médical de manière assez récurrente et cela pèse dans le budget de l'établissement.



Sur les 13 établissements visités, on observe que l'évaluation des besoins en amont est bien réalisée. Ces établissements ont une bonne vue d'ensemble de ce qui peut manquer et mettent en œuvre des actions pour optimiser les livraisons (notamment des livraisons groupées). **Le point qui mériterait le plus d'amélioration est l'achat en circuit court notamment pour la restauration. Bien que des efforts aient été entrepris, la part de circuit court reste limitée souvent en raison de prix non concurrentiels.** L'objectif principal est d'acheter mieux avec autant voire moins et d'acheter uniquement ce dont ils ont besoin. Quelques autres pistes ont été identifiées pour des achats plus responsables :

- **Achat en ressourcerie** : 7 établissements sur 13, soit 53% des établissements enquêtés, se fournissent occasionnellement dans des ressourceries pour du matériel comme des chaises, des tables, des fournitures de bureau. Cela permet de donner une seconde vie aux objets et de payer du matériel à moindre coût.
- **Réemploi des matières** : avant de jeter, ils essayent de trouver des moyens de réutiliser ce qui ne sert plus. Ils pratiquent le circuit court au sein même de leur établissement. Par exemple, le FAM Alter Egaux recycle les papiers administratifs pour en recréer de nouveaux dans son atelier « recyclage de papier » réalisé avec les résidents.

Illustration

Le directeur du **FAM Résidence des Weppes (Afeji Hauts-de-France)** à La Bassée a proposé aux professionnels et aux résidents de l'établissement de créer des Géants* avec uniquement des objets de récupération. Le challenge a été relevé avec succès et a permis de booster la créativité des professionnels et des résidents. La philosophie de l'établissement est que la préservation de l'environnement doit se faire à tout niveau et dans une démarche globale. Toutes les activités, pas seulement celles en lien direct avec l'environnement, doivent être dans une démarche environnementale et durable.

*Le géant est une figure gigantesque élaborée à l'occasion du Carnaval et représentant un être fictif ou réel.

7. Transports

Éléments de contexte :

Selon l'Ademe, les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels sont le premier poste d'émission de gaz à effet de serre des activités de bureau : 12 millions de tonnes de CO2 par an en France. Les $\frac{3}{4}$ de ces déplacements s'effectuent en voiture, et majoritairement à une seule personne par véhicule.

Actions mises en place :

Une très grande majorité des professionnels utilise leur voiture personnelle pour venir à leur travail. Les MAS et les EAM sont très souvent localisés loin des villes et de ce fait sont **mal desservis en transports en commun** ; par ailleurs, **les horaires des professionnels sont souvent en coupure et ne permettent pas de faire de covoiturage.** Ce dernier est utilisé dans des cas isolés (par exemple des collègues qui seraient voisins ou qui habiteraient à proximité) mais il ne s'agit pas d'un moyen de transport répandu.

Concernant **le renouvellement des véhicules**, 80% des établissements se disent soucieux du choix des véhicules et ne vont plus systématiquement vers des véhicules thermiques. Les types de véhicules les plus plébiscités pour un renouvellement sont : les véhicules hybrides en première position, les véhicules électriques puis les véhicules bio éthanol.

Illustration

Au **FAM Résidence des Weppes**, il est demandé aux fournisseurs qui viennent déposer des colis de couper le contact le temps du déchargement. Une action en apparence simple mais qui n'est pas encore rentrée dans les habitudes de tout le monde.

8. Participation et communication

Éléments de contexte :

Le droit de l'environnement compte 4 grands principes fondamentaux, dont le **principe d'information et de participation du public : n'importe quel citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement et peut s'il le souhaite participer à la prise de décision en matière d'environnement.** Ce principe montre que l'environnement concerne tout le monde.

Comment impliquer les personnes en situation de handicap ?

En fonction du niveau de compréhension des personnes, les méthodes de communication ne seront pas les mêmes. Il est important d'adapter son discours à la personne à qui l'on s'adresse. Pour parler de la protection de l'environnement, la première chose à faire est de partir de situations connues et familières. Parler directement de la fonte du permafrost et de ses conséquences n'aurait pas grand intérêt. Les professionnels peuvent s'appuyer sur des actions de la vie quotidienne des résidents (se nourrir, se laver, jardiner) pour évoquer ces sujets. Les différents échanges lors des visites ont montré que **les établissements seraient intéressés d'obtenir des supports adaptés de sensibilisation à l'environnement et au changement climatique. Cet axe de travail sera développé dans la suite du projet.**

De plus, pour les impliquer davantage, **il faut que les actions mises en place soient accessibles à tous.** Par exemple, pour l'activité jardinage, des aménagements sont nécessaires pour qu'ils soient accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil.

Actions mises en place :

Les établissements sont pleins de ressources et le prouvent une fois encore en organisant des **activités ateliers zéro déchet, des rallyes propreté, des visites de ressourcerie, des ateliers de recyclage de papier** et bien plus encore. Toutes ces actions apportent du sens au travail des professionnels et aux journées des résidents. Ils se sentent utiles et participent ensemble à la préservation de l'environnement.

- Création d'une association au sein de l'établissement

Illustration 1

L'association RAIVE (Regard, Autodétermination, Inclusion, Vivant, Environnement) est une association créée au **FAM de l'Abbaye** à la suite des marchés de Noël. Ils ont eu l'idée de créer cette association pour se détacher de l'étiquette « handicap » et exposer dans les marchés de Noël en tant qu'association à part entière qui se mobilise pour des causes qui lui tiennent à cœur. L'association est gérée par des résidents et des professionnels et a pour objectif de mener tout type d'action dans le respect du vivant et de l'environnement. Dans cette association, tout le monde a le même statut et chaque vote se fait à la majorité. Pour qu'un projet soit accepté, il faut qu'il réponde à chacune des valeurs de l'association. Pour exemple, ils participent à des marchés de Noël où ils vendent des produits zéro déchet qu'ils confectionnent eux-mêmes. Ils participent également à un ramassage des déchets dans le cadre de la World Clean Up Day¹¹. Ce sont des projets motivants aussi bien pour les professionnels que pour les résidents.

- Implication des acteurs du médico-social dans le développement durable : système de redistribution

Illustration 2

Au **FAM Résidence des Weppes**, les résidents et les professionnels sont informés des économies (eau, électricité) qui sont réalisées dans l'établissement. Ces économies sont ensuite redistribuées pour monter des projets choisis par et pour les résidents et les professionnels. Ainsi, ce système de redistribution permet d'impliquer les personnes et de montrer que chaque petit geste a un impact. De plus, l'établissement sera plus attractif s'il est tourné sur l'environnement, que ce soit pour les résidents, leurs familles ou les professionnels.

9. Espaces verts et biodiversité

Les MAS et les EAM sont en grande majorité situés en pleine campagne, ce qui leur permet de profiter d'un cadre de vie agréable avec **une grande superficie de terrain**. **Ces espaces verts sont le plus souvent exploités par l'établissement** pour réaliser un potager, proposer des activités à l'extérieur ou tout simplement se détendre.

¹¹ La World Clean up Day, appelée aussi journée mondiale du nettoyage de notre planète, est une opération planétaire qui a lieu tous les 3^{ème} samedi du mois de septembre et dont l'objectif est de lutter contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. [Accueil - World Cleanup Day FRANCE](#) (consulté le 27/05/2022)

Pratiques dans les établissements :

- **Pratique de l'éco pâturage :** L'éco pâturage consiste à entretenir des espaces verts ou des espaces naturels avec des animaux herbivores.

Illustration

Deux établissements ont créé des zones d'éco pâturages sur leur terrain : **Le FAM L'Abbaye** à Witternesse et **le FAM de Canteraine (ASRL)** à St Pol sur Ternoise. Une partie du terrain du FAM de Canteraine est occupée par des lamas, poneys, chèvres et moutons. Cette action permet d'entretenir les pâtures d'une autre façon. Le nourrissage des animaux et l'entretien de leur habitat sont réalisés par un agriculteur. Ainsi, l'établissement met à disposition le terrain, il n'a pas à s'occuper de sa gestion. Pour les résidents et les professionnels, cette initiative constitue un véritable vecteur de sensibilisation et de lien social. Les professionnels disent que ce projet a amélioré la qualité de vie au travail. Ils exercent dans un environnement accueillant et sont heureux de venir travailler le matin. En plus de la démarche écologique, ce projet permet de mettre en place de nouvelles animations avec les résidents (nourrissage des animaux, sensibilisation à l'éco pâturage). Les résidents trouvent un véritable réconfort auprès de ces animaux.



Figure 6 Activités avec les animaux au FAM de Canteraine (source : FAM de Canteraine)

- **Atelier jardinage**

Illustration

L'atelier jardinage au **FAM La Marelle (APEI de Lens et environs)**, est adapté aux personnes à mobilité réduite. Ils peuvent circuler autour de bacs surélevés qui leur permettent d'être autonomes durant cette activité ; ils peuvent planter, arroser, entretenir sans avoir à se baisser. Ces dispositifs permettent également l'accès au jardinage à plus de personnes.



Ils réutilisent des anciennes cagettes et des bidons d'eau pour créer des pots pour les plantes. Rien ne se perd, tout se transforme.

Figure 7 Photos du potager du FAM La Marelle (source : Audrey Barbe)

- Réalisation d'un jardin partagé

Illustration

Le foyer **l'Arbre de Guise (ASRL)**, à Seclin, a créé un jardin partagé. Ce jardin valorise et permet de gérer différemment l'espace extérieur de l'établissement en constituant un véritable lieu de vie pour les résidents et professionnels de l'établissement ainsi que pour les habitants du quartier de Burgault. En effet, ce jardin partagé sera très prochainement accessible aux habitants du quartier qui pourront venir profiter du jardin en autonomie¹².



Figure 8 Photos du jardin partagé du foyer l'Arbre de Guise (source : Audrey Barbe)

IV. Fiches illustratives

Nous allons maintenant donner à voir, à l'aide de fiches illustratives, différentes actions mises en œuvre dans des établissements à partir de grands thèmes :

- La semaine zéro déchet à la MAS le Havre de Galadriel de Loos,
- Le jardin partagé du foyer L'Arbre de Guise de Seclin,
- L'éco pâturage au FAM de Canteraine et au FAM de l'Abbaye,
- La fête des fleurs au FAM de Canteraine.

¹² Pour plus d'information sur le jardin partagé, voir la « fiche action jardin partagé » plus bas.

Semaine Zéro déchet

à la MAS Le Havre de Galadriel,
Fondation Partage et Vie



La MAS Le Havre de Galadriel a organisé une semaine à thème "zéro déchet" pour sensibiliser professionnels et résidents au développement durable.

Thèmes proposés

Durant cette semaine plusieurs animations ont été proposées autour de l'alimentation, l'hygiène, les déchets, l'économie circulaire.

Sensibilisation à l'environnement



Les résidents ont participé à un débat autour de l'environnement et ont pu être informés sur les enjeux de l'environnement et la nécessité de préserver tout ce qui nous entoure.

Participation citoyenne

En partenariat avec Apronet, association qui accompagne vers l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle, ils ont réalisé un rallye propreté "nettoyons la nature" dans la ville de Loos.



S'ouvrir sur de nouveaux horizons

Visite de la ressourcerie et du dépôt de l'ABEJ Solidarité à Villeneuve d'Ascq. Ils ont pu découvrir le principe d'économie circulaire. Un principe qui vise à repenser notre manière de consommer en optimisant l'utilisation de ressources naturelles et limiter les déchets générés.





Atelier bricolage de nichoirs et boules de graisse pour les oiseaux

Intervention de Mme Dauvillez, chargée de projets développement durable à la ville de Loos pour présenter le principe de lombricompostage

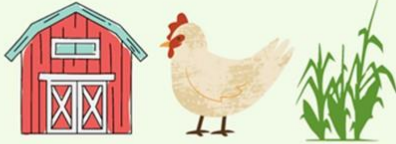


Les résidents et les professionnels ont appris à concevoir eux-mêmes des cosmétiques zéro déchet (dentifrice, savon, déodorant maison)



Eco-paturage

au FAM de Canteraine de l'ASRL



Le FAM de Canteraine accueille au sein de son établissement un lama, une ponette, des chèvres, un mouton d'Ouessant et des poules qui proviennent de la mini ferme les Animaux du Bel Air.

L'association Les Ani-Maux du Bel air créée par Damien Cuveiller propose de mettre à disposition ces animaux pour une période plus ou moins longue. Avec sa mini ferme itinérante, il parcourt le secteur du côté du Maisnil (62).



Le FAM de l'Abbaye

Le FAM de l'Abbaye à Witternesse fait appel à l'entreprise Ovie Terre Happy pour entretenir une pâture qu'il met à disposition gracieusement.

Dans les deux cas, l'éco pâturage est géré par les associations et cela ne constitue pas une charge de travail en plus pour les établissements.

C'est quoi ?

L'éco-paturage est une méthode d'entretien des espaces verts avec des animaux. C'est une technique ancestrale qui a été remise au goût du jour.

La médiation animale

En plus de mettre à disposition ses animaux, Damien Cuveiller propose de la médiation animale.

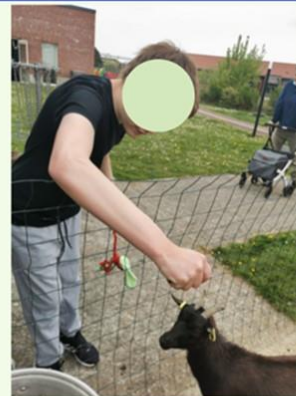
L'animal va favoriser le lien et la relation à l'autre. Il permet de stimuler les résidents et de les approcher d'une manière nouvelle.

Le déficit de langage n'est plus une barrière avec les animaux, les relations sont simplifiées et plus spontanées.

Avantages

Les professionnels confient que cette initiative avait amélioré leur qualité de vie au travail.

Le temps d'entretien de la pâture est aussi diminué.



Jardin partagé

au foyer l'Arbre de Guise de l'ASRL



Le foyer l'Arbre de Guise, en collaboration avec l'association les AJONC, a créé un jardin partagé au sein de son établissement. Fruit de 2 ans de réflexion, le jardin est un projet collaboratif entre les résidents, les professionnels et les bénévoles de l'association les AJONC.



Organisation et fonctionnement

15 résidents participent à l'atelier jardin au sein de l'établissement. Des réunions ont lieu chaque semaine pour s'approprier les projets. Ils fonctionnent à l'aide de photos qui sont pour eux des outils beaucoup plus parlants et permettent aux résidents de se projeter plus facilement. Cet atelier permet une rencontre sur l'extérieur et donne des objectifs à atteindre aux résidents.

Vie du jardin

Au sein du jardin, toutes les plantes sont comestibles et non dangereuses. Plusieurs hauteurs de travail sont possibles dans la partie potager pour permettre à tous de jardiner en fonction de leurs capacités.

Le jardin est ouvert aux établissements alentours qui peuvent venir de manière autonome ainsi que prochainement aux habitants du quartier. Le but de ce jardin est de devenir un lieu qui se suffit à lui-même.

Projet futur

Ils souhaitent inclure une partie culturelle en aménageant une agora* au sein du jardin.



* Place où les citoyens se réunissaient dans la Grèce Antique





La fête des fleurs



au FAM de Canteraine de l'ASRL

Mobilisation de compétences

Résidents et professionnels engagés dans le projet travaillent ensemble. Chacun a une mission en fonction de ses capacités.

La fête des fleurs permet à chaque résident de travailler dans différents domaines.

Ils mobilisent également leurs compétences en art plastique (découpage, collage, peinture) avec la décoration de pots et autres décorations pour la fête.

La fête des fleurs est une journée festive pendant laquelle professionnels, résidents et familles se réunissent. C'est une fierté pour les résidents de montrer leurs accomplissements après de longs mois de travail et d'investissement.

La fête des fleurs du FAM de Canteraine est un événement annuel qui a lieu au mois de mai.

Les résidents travaillent le projet de A à Z :

- réalisation des semis
- entretien des plantes durant au moins 3 mois (rempotage, arrosage)
- désherbage des mauvaises herbes
- entretien des espaces verts
- récolte des plantations

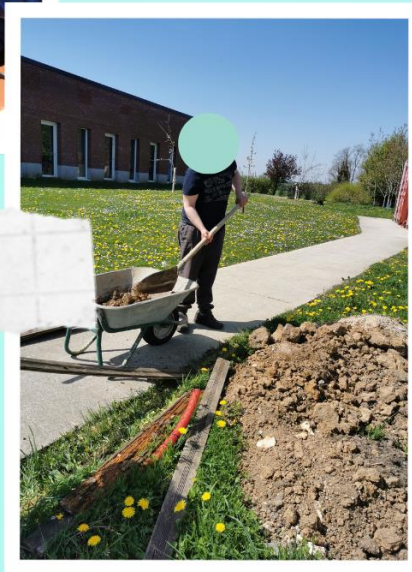


Ils récupèrent des objets (ici des pneus) pour fabriquer des pots de fleurs.



Atelier de création de fleurs en carton

Préparation de la fête des fleurs



V. Freins aux actions en faveur de l'environnement ¹³

De nombreuses actions en faveur de l'environnement ont donc été réalisées dans les établissements. Cependant, des difficultés à leur mise en place demeurent. Ainsi, dans cette partie seront évoqués les freins aux actions en faveur du développement durable. Selon une enquête du CREDOC16, 90% des Français interrogés disent être concernés par le changement climatique mais très peu agissent concrètement (Hoibian, 2010). Il y a un écart entre la conscience écologique apparente d'une grande partie de la population et les actions réellement mises en œuvre. Cela est appelé **le paradoxe environnemental**. Pourquoi ce décalage entre une sensibilité de plus en plus forte pour ces sujets et un passage à l'action si difficile ? La réponse n'est pas simple et prend en compte des paramètres multiples et complexes.

La crise climatique qui est en train de se jouer est **un phénomène qui reste très abstrait et semble encore trop éloigné du quotidien des Français** (pas de pénurie des ressources, catastrophes naturelles relativement exceptionnelles, pas ou peu de migration climatique en France pour l'instant¹⁴). Bien que certains phénomènes comme les canicules soient déjà présents et se multiplient, **les médias ne font pas systématiquement le lien avec le changement climatique**, ce qui laisse penser qu'on ne peut pas agir sur ces phénomènes. **La diversité de vocabulaire pour évoquer ce sujet peut également désarçonner un public non averti**. Quelle est la différence entre environnement et écologie ou entre crise écologique, changement climatique, réchauffement climatique ? Pas facile de s'y retrouver devant une multitude de noms qui sont employés comme synonymes mais qui, dans les faits, ne définissent pas forcément les mêmes choses.

De plus, **l'intérêt individuel passe souvent avant la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement**. L'individu, s'il est motivé par l'intérêt économique et pense que le bonheur est proportionnel aux biens qu'il possède, va considérer le fait de perdre de l'argent ou ne pas en gagner en protégeant l'environnement comme un acte irrationnel. Le choix rationnel de l'individu est alors avant tout motivé par la rentabilité économique ainsi que par le gain de temps, de confort et de liberté. Par exemple, la notion de temps s'explique dans l'utilisation de l'avion plutôt que du train. La notion de liberté est en apparence plus forte quand on utilise la voiture plutôt que les transports en commun.

L'environnement est un bien collectif, généralement gratuit et accessible à tous (Bozonnet, 2007). De ce fait, **les individus ne se sentent pas obligés de le protéger en pensant que s'ils ne le font pas quelqu'un d'autre le fera à leur place**. C'est le concept de **passager clandestin** ou « free rider » qui désigne un individu qui bénéficie d'un service gratuitement en faisant assumer les coûts par les autres. Il y a aussi **l'idée que la préservation de l'environnement passe forcément par de la privation et des concessions**. Sans contrainte collective, un individu rationnel continuera de profiter de ce bien sans faire de sacrifices pour en prendre soin.

Par ailleurs, **l'être humain a tendance à se focaliser sur le moment présent** (Van Loon, 1921) et sur sa vie sur le court terme. Que va-t-il prendre pour le dîner ce soir ? Où va-t-il partir en vacances cet été ? **L'humain a du mal à se projeter sur le long terme et encore plus à anticiper une possible catastrophe dans le futur**. Nos choix sont faits de manière à se faire plaisir tout de suite et à reporter l'effort plus

¹³ Cette partie s'appuie sur la thèse de Tifaine Douchet sur les freins à l'action environnementale, publiée en 2018. Pour retrouver sa thèse : [Mémoire-Tifaine-Douchet.pdf \(cides.org\)](#)

¹⁴ L'avenir nous dira si la sécheresse et les incendies de forêt survenus cet été ont permis une meilleure prise de conscience des enjeux climatiques.

tard sans penser aux conséquences que cela peut avoir sur la planète. Une citation d'Éric Singler¹⁵ résume très bien cette idée : « nous sommes globalement conscients du danger que nous encourons et de la nécessité de réagir au plus vite, mais cette conscience s'efface face aux problèmes quotidiens que nous devons gérer » (Singler, 2015). Cela est d'autant plus vrai dans les établissements médico-sociaux qui subissent une crise pour les métiers de l'humain sans précédent. Les établissements doivent gérer les problèmes du quotidien et doivent faire face à un recrutement de professionnels de plus en plus compliqué du fait d'un désintéressement pour ces métiers pourtant essentiels.

Le frein économique est bien sûr également évoqué et est en lien avec l'idée que l'être humain se focalise sur le moment présent. **Il est difficile de faire comprendre que les investissements économiques d'aujourd'hui pourront permettre des économies dans le futur.** De plus, **les établissements médico-sociaux devraient avoir accès à plus d'aides pour mener des actions en faveur de l'environnement car leurs moyens d'actions sont tout de même assez limités.**

Enfin, certaines actions peuvent ne pas être possibles en fonction du handicap des personnes accueillies. **D'où la nécessité d'impliquer les professionnels et de proposer des actions adaptées en fonction du handicap des personnes afin de favoriser leur participation** (comme la mise en place de bacs surélevés pour permettre à tous de jardiner).

¹⁵ Eric SINGLER, directeur général de BVA Group, société d'études et conseil spécialiste de l'analyse comportementale et notamment du concept du nudge, théorie dont le but est d'inciter les individus à adopter de manière indirecte des comportements plus vertueux.

VI. Leviers d'actions

Maintenant que les raisons du passage difficile à l'action ont été abordées, la question est : **comment convaincre de passer à l'action sans attendre des aides supplémentaires ?** Nous présenterons ici un concept des sciences comportementales qui peut être appliqué au domaine de l'environnement.

1. Le concept du nudge

Le nudge, ou « coup de pouce » en français, est un concept issu des sciences comportementales américaines qui vise à influencer les comportements par l'incitation sans contraindre (Eric Singler, 2015, *op.cit.*). Comme vu précédemment, avoir l'information ne suffit pas toujours à prendre la décision de passer à l'action. Le nudge va permettre de provoquer ce changement de comportement.

Plusieurs leviers peuvent aider à cette prise de décision :

- 1^{er} levier : **Le choix par défaut** : par exemple, si une imprimante est programmée pour imprimer en noir et blanc, la majorité des impressions se fera en noir et blanc et cela permettra une économie d'encre. L'être humain, de nature plutôt paresseuse, ne fera pas forcément l'effort de changer le choix par défaut, surtout si ça n'est pas nécessaire.
- 2^{ème} levier : **Les normes sociales** : l'être humain a tendance à se comparer aux autres et à vouloir faire mieux que les autres. Par exemple, des habitants d'un même quartier peuvent être incités à changer leurs habitudes en matière de tri en voyant les résultats de tri de leurs voisins. L'idée n'est pas de rentrer en compétition avec ses voisins ou ses collègues mais de pousser les individus à se dépasser en leur montrant que des personnes aux contraintes similaires réussissent à accomplir des choses.
- 3^{ème} levier : **Les non-décisions** : tous les jours, les individus réalisent des actions sans y penser, cela s'appelle les non-décisions. Ce sont des automatismes qui sont rentrés dans les habitudes. Par exemple, éteindre automatiquement la lumière en sortant d'une pièce. Il s'agit d'activer des rappels au cerveau pour que cela devienne automatique par la suite.
- 4^{ème} levier : **Les récompenses**. En montrant clairement ce que pourraient apporter les actions réalisées, les individus sont incités à passer à l'action. Comme évoqué plus haut, le FAM La Résidence des Weppes communique sur la réduction de ses consommations d'eau et d'énergie et l'argent récolté par ses économies sert à la réalisation de projets au sein de l'établissement. Ainsi, les professionnels et les résidents savent que leurs actions sont utiles dans un premier temps à l'environnement mais aussi à eux-mêmes.
- 5^{ème} levier : **la notion de pré-engagement**. De la même manière qu'on pourrait s'engager à respecter le code de la route, les individus pourraient s'engager de manière informelle à respecter l'environnement dès leur arrivée dans un nouvel établissement : s'engager à trier ses déchets, à fermer le robinet, à éteindre les lumières, etc. Ainsi, les individus seraient plus susceptibles de respecter ces principes pour montrer une bonne image d'eux-mêmes. La création d'une charte reprenant les gestes à mettre en place pour protéger l'environnement pourrait être réalisée et par la suite signée par les professionnels dès leur entrée dans l'établissement. La signature de cette charte permettrait d'amorcer la discussion sur ces sujets.

Exemple de nudge ou « coup de pouce » en lien avec l'environnement : les étudiants de Roskilde, une université à Copenhague au Danemark, ont mené une étude sur ce concept dans leur ville. Tout d'abord, ils ont proposé des bonbons dans une zone piétonne en comptant à la fin de la journée le nombre d'emballages qui ont été jetés au sol. Ils ont refait cette expérience en apportant une modification à l'expérience : ils ont peint des empreintes de pas en vert sur le sol en direction des poubelles. Ce changement a eu un impact sur le nombre d'emballages au sol à la fin de la journée. En effet, les passants ont plus eu le réflexe de jeter leur papier dans la poubelle que pendant la première phase de l'expérience.

2. Critiques du nudge

Les auteurs du livre « le biais comportementaliste » Henri Bergeron, Patrick Castel et Sophie Dubuisson posent plusieurs limites à ce concept. La première est la non-durabilité du « coup de pouce ». Ludique au départ, le nudge finit par s'estomper petit à petit et les habitudes arrivent à reprendre le dessus. Ensuite, le nudge a une portée assez locale et limitée et est difficile à mettre en place à grande échelle. Ce concept ne permet pas de lutter contre la racine du problème, il traite les problèmes en surface. D'où la nécessité de mener des actions qui partent du problème et la première étape est la formation et la sensibilisation. Il est nécessaire de bien comprendre un problème pour y apporter des solutions et passer à l'action.

VII. Pistes d'actions nouvelles

A l'issue de cette étude, plusieurs pistes d'actions se dégagent. Elles concernent la sensibilisation et la formation des professionnels, le développement d'outils de sensibilisation et d'information adaptés aux personnes en situation de handicap, le repérage et la mobilisation des compétences, le développement d'une dynamique inter établissements, la recherche de partenaires et la facilitation du don de matériel.

1. Sensibiliser et former les professionnels

La formation et la sensibilisation des professionnels et des résidents à la protection de l'environnement semble être un axe de travail principal car une action ne pourra être pérenne que si elle a un sens pour celles et ceux qui la pratiquent. Trop peu de professionnels sont formés aux enjeux du développement durable actuellement. Les professionnels sont la catégorie à sensibiliser en premier car ce sont eux qui pourront impulser une nouvelle dynamique dans les établissements et auprès des résidents.

Cet axe devrait pouvoir se concrétiser **dès la formation initiale¹⁶ avec des cours spécifiques sur la question environnementale pour en comprendre les grands enjeux**. Dans le cadre de **la formation continue**, les professionnels pourraient être formés au sein de leur lieu de travail avec **un socle général pour comprendre les tenants et les aboutissants du sujet climatique** (ex : la fresque du climat¹⁷) **puis à travers des socles de formations spécifiques au domaine du médico-social** (tri des déchets, réduction de la consommation d'eau, formation à des jeux de sensibilisation à destination des résidents, etc.).

Comme évoqué dans la partie sur la notion de pré-engagement, **la réalisation d'une charte** reprenant les gestes à mettre en œuvre pour protéger l'environnement permettrait de sensibiliser les professionnels au sein de leur lieu de travail. Celle-ci serait signée dès l'entrée dans l'établissement et permettrait de responsabiliser les professionnels.

2. Développer des outils d'information et de sensibilisation adaptés aux personnes en situation de handicap

L'information relative à la protection de l'environnement peut être complexe. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il est parfois difficile de comprendre certaines formulations ou d'appréhender la diversité du vocabulaire utilisé (différence entre environnement et écologie ou entre crise écologique, changement climatique et réchauffement climatique par exemple). Il est donc nécessaire, pour faciliter la participation des personnes en situation de handicap ayant des difficultés de compréhension, de rendre cette information plus accessible. Rappelons, à l'occasion, que les dispositifs pensés pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap sont utiles à l'ensemble de la population : **tout le monde gagnerait à ce que l'information sur les enjeux liés à la crise environnementale soit plus facile à appréhender**.

Différentes actions peuvent être envisagées :

- **Création de fiches en FALC¹⁸** (Facile à Lire et à Comprendre) **et d'infographies adaptées sur certains thèmes clés** comme le réchauffement climatique, les gaz à effet de serre, le tri, etc. Ces supports pourraient également être mobilisés par les professionnels d'établissements et services pour initier des discussions ou des projets avec les personnes qu'ils accompagnent.
- Un autre support de sensibilisation pourrait être **la création et le déploiement de jeux de société adaptés ou l'adaptation d'outils existants, comme la fresque du climat**.

Ces différents outils doivent bien sûr être créés / adaptés avec les personnes elles-mêmes.

¹⁶ L'IRTS (Institut Régional du Travail Social) des Hauts de France a comme projet de faire du développement durable une orientation stratégique. Dans ce sens, il a organisé un colloque « Agir pour le climat » à Dunkerque en avril 2022.

¹⁷ La fresque du climat permet, au cours d'un atelier de 3h, de comprendre le défi que représente le changement climatique. Retrouvez toutes les actions de la fresque du climat partout en France sur : [Le projet Fresque du Climat - La Fresque du Climat](#)

¹⁸ Le FALC (Facile à lire et à comprendre) est une méthode qui permet d'adapter la communication pour faciliter l'accessibilité de l'information. C'est une méthode utile à tous.

3. Repérer et mobiliser les compétences de chacun

La mobilisation des compétences de chacun permet de mettre en œuvre des projets et d'impulser une dynamique au sein des établissements. **Chaque MAS et EAM regorge d'une multitude de talents au sein de ses équipes et de ses résidents.** Les professionnels ne font pas forcément part à leur employeur de compétences qui sortent du cadre strictement professionnel. Cela peut s'expliquer par un manque de temps, l'idée que cela n'est pas utile dans le cadre du travail ou bien, simplement, ils n'y pensent pas. Il en va de même pour la sensibilité environnementale : les professionnels engagés pour l'environnement n'en font pas forcément part dans leurs établissements.

L'étude a également montré que des personnes qui vivent dans les établissements peuvent être fortement investies dans la cause environnementale ; certaines peuvent aussi avoir, au cours de leur parcours de vie, développé des compétences utiles (jardinage, etc.). **Ces sensibilités et compétences doivent aussi être repérées et mobilisées.**

4. Développer une dynamique inter établissements

L'un des objectifs de cette étude était de valoriser et de partager les expériences mises en œuvre dans certains établissements. Les résultats montrent effectivement une grande variété et une forte créativité dans les actions portées. Dans le prolongement de cette étude, il semble pertinent de développer une véritable dynamique inter établissements.

Cette dynamique pourrait être portée par différentes actions complémentaires :

- A la suite des entretiens dans les établissements et des discussions en interne, plusieurs professionnels se sont révélés intéressés par **la création d'un réseau d'acteurs engagés pour la question climatique au sein des EAM et des MAS.** Cela permettrait de mettre en lien les personnes les plus engagées de chaque établissement pour qu'elles partagent leurs expériences et idées et par la suite créent de nouveaux projets, éventuellement collectifs.
- Dans le même esprit, il serait intéressant **d'organiser des rencontres inter-établissements entre résidents engagés dans ce type d'actions** afin, également, d'échanger sur les expériences mais aussi de sensibiliser d'autres résidents et équipes.

Ces différentes rencontres peuvent bien sûr s'organiser de façon commune, professionnels et personnes accueillies travaillant ensemble autour de cette question. Il s'agirait alors de **constituer un collectif d'« ambassadeurs du développement durable »** qui pourrait apporter son expertise et son appui à certains projets. Ce collectif pourrait par ailleurs travailler au développement des outils d'information et de sensibilisation que nous avons mentionnés plus haut.

5. Trouver des partenaires pour mener des projets

Si un établissement souhaite mettre en place un projet comme un jardin partagé et qu'il n'a pas les compétences pour le faire, il peut se tourner vers des associations ou organismes pour obtenir leur aide. **Trouver ces ressources n'est pourtant pas toujours facile : plusieurs professionnels nous ont fait part de leurs difficultés à les repérer.** Afin de pallier au moins en partie à ce problème, nous proposons **en annexe une base de données regroupant les différents partenaires qui ont déjà accompagné les établissements ayant participé à cette étude.** Par ailleurs, **des contacts sont en cours**

actuellement avec la MRES de Lille¹⁹ afin de construire des partenariats visant à établir davantage de ponts entre nos secteurs.

6. Faciliter le don de matériel

Les MAS et EAM ont, nous l'avons souligné, beaucoup de matériel (lits médicalisés, fauteuils roulants) dont ils n'ont plus l'usage et dont **ils pourraient faire don, mais ils ne savent pas à qui s'adresser**. Certaines structures pourraient pourtant en faire usage : c'est le cas, par exemple, **des centres d'accueil d'urgence qui accueillent des personnes sans-domicile ; ces dernières peuvent, parfois, présenter des incapacités motrices et avoir besoin de matériel adapté**²⁰. Il n'est bien entendu pas possible, pour les établissements médicosociaux, de contacter l'ensemble des structures d'accueil dès que du matériel est disponible. A la suite de cette étude, **des contacts seront pris afin de trouver une structure ressource (réseau) qui puisse organiser ce relais entre établissements**.

¹⁹ Maison régionale des solidarités et de l'environnement, « Réseau associatif régional et lieu emblématique de la métropole lilloise, la MRES rassemble 117 associations (47000 adhérents) œuvrant pour la protection de la nature et de l'environnement, l'éducation au développement durable, la défense et la promotion des droits humains et de la citoyenneté » <https://mres-asso.org/> (consulté le 20.08.2022).

²⁰ Cette question a été abordée dans le cadre du webinar organisé à la suite de la parution de la recherche-action « Les déficiences motrices et / ou sensorielles et le recours aux dispositifs de l'urgence sociale pour les populations sans-domicile de Paris » menée par le CREAI Ile-de-France et l'HES-SO en partenariat avec l'université Paris 8, le SAMU social, l'Armée du Salut, l'APF France Handicap, l'association Œuvres d'Avenir et les partenaires suisses de Lausanne. Voir [Les déficiences motrices et/ou sensorielles et le recours aux dispositifs de l'urgence sociale pour les populations sans-domicile de Paris \(firah.org\)](#) (consulté le 23/08/2022).

Conclusion

Cette étude impulsée par le groupement des MAS et EAM animé par le CREAL visait à mettre en lumière les actions mises en œuvre dans les établissements en faveur de la protection de l'environnement, à favoriser le partage d'expériences et à promouvoir de nouvelles pistes d'action. Elle donne à voir, outre une réelle implication pour la cause environnementale, une forte diversité et une grande inventivité dans les projets portés par les 13 établissements participants. Le secteur médicosocial nous démontre, une fois encore, qu'il sait, malgré un contexte particulièrement difficile et contraignant, faire preuve de créativité.

Les actions portées concernent le fonctionnement interne des établissements (gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, politiques d'achats, réduction du gaspillage alimentaire), la valorisation des espaces extérieurs envisagés comme de véritables réservoirs de biodiversité, l'implication des professionnels comme des résidents, mais aussi l'ouverture sur l'environnement social large par le développement de projets avec les communes, les habitants du quartier, le tissu associatif local.

Cet état des lieux non exhaustif permet aussi d'envisager différentes pistes d'action, que nous pourrions classer en trois axes. Tout d'abord, la formation et la sensibilisation des professionnels et des personnes en situation de handicap. Comme nous avons pu le souligner, une action ne peut être pérenne que si elle a un sens pour celles et ceux qui la pratiquent et s'investir pour la cause environnementale nécessite de comprendre *a minima* les enjeux climatiques. Pour favoriser cette sensibilisation et ainsi accroître la participation à des actions, il semble nécessaire de construire des outils d'information adaptés et d'adapter les supports d'information existants. Ensuite, le repérage et la mise en synergie des compétences et des aspirations : les projets portés par les établissements se sont appuyés sur la mobilisation des équipes et des résidents, qui peuvent disposer de talents spécifiques²¹ mais aussi aspirer à s'investir davantage pour la cause environnementale. Fédérer, dans le cadre d'une dynamique inter établissements, un réseau d' « ambassadeurs du développement durable » permettrait de mutualiser les compétences, d'enrichir les expériences et de sensibiliser davantage de personnes et de structures. Enfin, le développement des partenariats et le décroisement des champs d'action. Le développement d'actions en faveur de l'environnement nécessite des compétences en ce domaine et tout le monde ne peut pas tout maîtriser ; c'est pour cette raison que le CREAL a procédé au recrutement d'une étudiante en Master environnementaliste pour réaliser cette étude. Il est donc nécessaire que les établissements médicosociaux puissent repérer les ressources existantes pour pouvoir les mobiliser.

Cette étude nous a également permis de mieux prendre conscience du fossé – voire du gap – entre le « monde du handicap » et celui du développement durable. Outre le fait que les professionnels médicosociaux ont des difficultés à repérer les ressources existantes, il nous est également apparu à travers les premiers contacts que nous avons entrepris que la question du handicap n'est pas, ou bien trop peu, prise en compte par les acteurs du développement durable. Ainsi, si Audrey Barbe a pu apporter ses compétences en matière d'environnement pour la réalisation de cette étude, elle a également pu sensibiliser les enseignants et étudiants de son école à la nécessité d'une meilleure prise en compte du handicap. Il s'agit, à notre sens, d'un enjeu majeur pour les acteurs de la protection de

²¹ Nous pensons, par exemple, à un établissement dans lequel l'émergence d'un projet de jardin a permis de découvrir qu'une éducatrice avait également une activité d'apicultrice.

l'environnement : la crise climatique ne peut être combattue qu'en mobilisant l'ensemble des membres de la société ; par ailleurs et comme nous avons pu le préciser dès le début de ce rapport, développer des modes d'action adaptés aux personnes en situation de handicap pour la préservation de l'environnement peut contribuer à diversifier la palette d'actions que chaque membre de la société pourra mobiliser.

Ces différents défis sont ambitieux mais passionnants et riches de sens. Le CREAI a ainsi d'ores et déjà entrepris des recherches de financements et de partenariats pour la concrétisation des pistes d'action. Cette étude constitue ainsi, pour le CREAI des Hauts-de-France, non pas une finalité mais une première étape et la marque d'un engagement pour la cause environnementale.

Bibliographie

Ademe (2016), *Pertes et gaspillages alimentaires : état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire*. Etude disponible sur : [DP Etude-ADEME -pertes-et-gaspillages-alimentaires.pdf](#)(consulté le 23/06/2022).

Ademe (2019), *Le secteur médico-social en chiffres*, disponible sur : [Le saviez-vous ? – Ademe](#) (consulté le 20/06/2022).

ARS Provence-Alpes Cotes d'Azur (2018), *Projet de développement durable des établissements sanitaires et médico-sociaux de la région PACA*, disponible sur : [bilan 2018 \(prsepaca.fr\)](#) (consulté le 27/05/2022).

BOZONNET, Jean-Paul (2007). *De la conscience écologique aux pratiques : Comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements*. Disponible sur : [file:///C:/Users/tifai/AppData/Local/Temp/Texte_base_Toulouse_Juin2007-1.pdf](#) (consulté le 01/07/2022).

Côte d'or le département (2021), *Guide sur la prévention et la gestion des déchets dans les E.S.M.S.* Disponible sur : [Guide sur la prévention et la gestion des déchets en ESMS - LES GESTES D'OR \(cotedor.fr\)](#) (consulté le 27/06/2022).

Cpias (2021), *L'eau en établissement médico-social (EHPAD,FAM,MAS)*. Disponible sur : [VdefDocument Eau version imprimable \(cpias-occitanie.fr\)](#) (consulté le 27/05/2022).

DOUCHET, Tifaine (2018), *Les freins à l'action environnementale – étude sur le comportement de trides déchets dans une entreprise parisienne pour comprendre et encourager les gestes vertueux*, disponible sur : [Mémoire-Tifaine-Douchet.pdf \(cides.org\)](#) (consulté le 01/07/2022)

HOIBIAN, Sandra (2010), « Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement » (édition 2010). Étude réalisée pour l'ADEME, *Collection des rapports du CRÉDOC*, n° 270. Disponible sur : [R270.pdf](#) (consulté le 01/07/2022).

Hospimédia (2018), *Comment assurer l'entretien des locaux médico-sociaux dans le respect de l'environnement* disponible sur : [\[Fiche Pratique\] Développement durable — Comment assurer l'entretie... - HOSPIMEDIA](#) (consulté le 27/05/2022)

SINGLER, Eric (2015) *Green nudge : réussir à changer les comportements pour sauver la planète*. Londres : Pearson .

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (2022), *Biodéchets* disponible sur : [Biodéchets | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](#) (consulté le 23/06/2022)

Oxfam (2020), *Inégalités des émissions de CO2*, disponible sur : [Les 1 % les plus riches sont responsables de deux fois plus d'émissions que la moitié la plus pauvre de l'humanité | OxfamInternational](#) (consulté le 22/06/2022)

VAN LOON, Hendrik (1921). *The story of mankind*, New-York: Liveright.

Annexes

- Flyer de l'étude
- Liste et coordonnées des établissements ayant participé à l'étude
- Liste et coordonnées des associations et organismes ayant accompagné les établissements dans leurs projets.
- Témoignages de professionnels et résidents sur les actions qu'ils mettent en œuvre

PARTICIPEZ À
L'ÉTUDE

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE POUR DEMAIN

Etude sur les actions en faveur de
l'environnement mises en place
dans les MAS et FAM

OBJECTIFS :

- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
- VALORISATION DU TRAVAIL DES ÉQUIPES ET DES RÉSIDENTS
- RÉDUCTION DES COÛTS DE L'ÉTABLISSEMENT
- PROPOSITION DE NOUVELLES IDÉES



Contacts des établissements ayant participé à l'étude

Nom : FAM l'Abbaye , GAPAS

Adresse : 2 Rue d'Aire, 62120 Witternesse

Téléphone : 03 21 39 06 73

Nom : FAM Alter Egaux , APAJH

Adresse : Chemin du Bois Dupont, BP 70233
59544 Caudry

Téléphone : 03 27 76 56 00

Nom : Foyer l'Arbre du Guise, ASRL

Adresse : 13 chemin de l'arbre de Guise,
59113 Seclin

Téléphone : 03 20 16 39 34

Nom : MAS l'Aquarelle , APF France Handicap

Adresse : 96 rue Pasteur 62590 Oignies

Téléphone : 03 21 69 39 50

Nom : MAS/FAM Arc en ciel, Afapei

Adresse : 11 rue platon, 62100 Calais

Téléphone : 03 21 19 78 00

Nom : FAM de Canteraine , ASRL

Adresse : ZA Canteraine BP 80015 62165 St Pol
sur Ternoise

Telephone : 03 21 47 76 00

Nom : FAM du Chemin Vert, Apei du
Valenciennois

Adresse : 13 Rue du Chemin Vert, 59199
Hergnies

Téléphone : 03 27 32 95 20

Nom : MAS Le Havre de Galadriel, Fondation
Partage et Vie

Adresse : 24 rue des fleurs 59120 Loos

Téléphone : 03 20 88 56 00

Nom : MAS La Marelle , APEI de Lens et
environs

Adresse : 5001F rue du Dr Piette, 62800 Liévin

Téléphone : 03 21 13 63 70

Nom : MAS La Méridienne, Afeji

Adresse : 537 avenue Jean Monnet, 59640
Dunkerque

Téléphone : 03 28 58 42 40

Nom : FAM l'Orée de la forêt, Association Autisme & Familles

Adresse : bis, 38 rue de la faisanderie
59551 Attiches

Téléphone : 03 28 55 20 30

Nom : FAM Résidence des Weppes ,Afeji

Adresse : Rue de la Marne, 59480 Bassée

Téléphone : 03 28 55 65 35

Nom : MAS Villa clé des dunes, Fondation Hopale

Adresse : 72 Esp. Parmentier, 62600 Berck

Téléphone : 03 21 89 20 20

Contacts des associations et organismes ayant accompagné les établissements

Projet	Etablissement	Contact partenaire
Jardin partagé	Foyer l'Arbre de Guise	Association les AJONC 13 rue Montaigne, 59000 Lille tel : 03 28 55 03 30
Eco pâturage	FAM de Canteraine	Mini Ferme Itinérante - Les Ani-Maux du Bel Air 26 ham Occoche, 62 130 Maisnil tel : 06 44 27 39 86
	FAM L'Abbaye	Ovi Terre Happy 26 Grand Rue, 62 120 Witternesse tel : 06 22 88 51 34 mail : contact@oviterrehappy.fr
Sensibilisation au lombricompostage	MAS Le Havre de Galadriel	Ville de Loos Mme Dauvillez, chargée de projets développement durable à la ville de Loos
Formation au compostage	FAM L'Abbaye	Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois lys romane Hôtel communautaire 100, avenue de Londres CS 40548 - 62411 Béthune Cedex tel : 03 21 61 50 00

Témoignage de professionnels

66

L'ATELIER DE FABRICATION DE PAPIER RECYCLÉ PERMET DE **LIMITER LE GASPILLAGE** DU PAPIER. L'ATELIER FAIT TRAVAILLER DES COMPÉTENCES COMME LA DÉCOUPE DU PAPIER, LE MIXAGE. ILS DÉVELOPPENT LEUR **AUTONOMIE** ET LEUR **SAVOIR FAIRE**.

ILS RÉALISENT DES CARTES DE VŒUX QUI SONT PAR LA SUITE VENDUES AU MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉTABLISSEMENT.

99



SARAH DASCOTTE, AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE AU FAM ALTER ÉGAUX

Témoignage de professionnels

66

LES PROFESSIONNELS SONT **SENSIBILISÉS AU TRI** DES DÉCHETS **DÈS LEUR ARRIVÉE** DANS L'ÉTABLISSEMENT. POUR L'ÉVACUATION DES DÉCHETS TROIS POUBELLES DIFFÉRENTES SONT À DISPOSITION : UNE POUBELLE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES, UNE AUTRE POUR LES BOUTEILLES PLASTIQUES ET LES BRIQUES DE LAIT ET ENFIN UNE POUR LES BOUTEILLES EN VERRE. CES DÉCHETS SONT ENSUITE ÉVACUÉS DANS UN LOCAL SPÉCIFIQUE À L'EXTÉRIEUR DU BATIMENT.

99



SOPHIE VILLE, AIDE SOIGNANTE A LA MAS VILLA CLÉ DES DUNES

Temoignage de professionnels

66

L'ATELIER DE JARDINAGE PERMET AUX RÉSIDENTS DE S'ADONNER À LEUR PASSION, DE RECONNECTER AVEC LEURS VIES D'AVANT*. ILS TRAVAILLENT LES REPÈRES SPATIO TEMPORELS, LEUR INDÉPENDANCE ET C'EST UN VRAI MOMENT QUI RYTHME LEUR JOURNÉE.

L'ATELIER EST PARTAGÉ AVEC DES PERSONNES DE LA MAS EXTERNALISÉE QUI SONT DANS UN OBJECTIF DE PAIR AIDANCE (ENTRAIDE ENTRE PERSONNES PARTAGEANT UNE MÊME EXPÉRIENCE)



AMANDINE GIORDANO,
EDUCATRICE SPÉCIALISÉE A LA MAS
LE HAVRE DE GALADRIEL

99

*les personnes accueillies sont cérébrolésées à la suite d'un accident de la vie. La vie d'avant concerne la période antérieure à leur accident, avant qu'elles ne vivent en établissement.

Temoignage de résidents

66

AU SEIN DE L'ASSOCIATION RAIVE DU FAM DE L'ABBAYE DES ACTIVITÉS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SONT RÉALISÉES. NOTAMMENT UN RAMASSAGE DE DÉCHET POUR RENDRE LA VILLE PLUS PROPRE. NOUS PARTICIPONS AUX MARCHES DE NOEL DE ESTRÉE BLANCHE ET DE BETHUNE OÙ NOUS VENDONS DES PRODUITS ZÉRO DÉCHETS.



99

ANNIE, RÉSIDENTE DU FAM L'ABBAYE ET BÉNÉVOLE DANS L'ASSOCIATION RAIVE

